



École du Bout-de-l'Isle



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal du 24 septembre 2018

Dans le salon du personnel à 19h00

1. Ouverture de l'assemblée : présences et vérification du quorum

La direction annonce l'ouverture de l'assemblée à 19h05 en ayant vérifié le quorum

Personnes absentes :

- Geneviève Richard, représentante parent et représentante CRPRO
- Simon Martineau, représentant parent

Personnes présentes :

- Sonia Roy, directrice
- Suzanne Desparois, présidente sortante
- Marie-Josée Lamarche, représentante parent
- Stéphanie Desjardins, représentante parent
- Mélissa McDonnell, représentante parent
- Nathalie Brunet, technicienne en SDG
- Sara Grondin, enseignante orthopédagogue
- Antoine Fouad, enseignant préscolaire
- Anne-Marie Roberge, enseignante 3^e cycle
- Marie-Eve Turcotte, enseignante 1^{er} cycle
- Mathieu Saucier, enseignant 3^e cycle

2. **Mot de bienvenue et présentation des membres**

La direction souhaite la bienvenue à tous les membres du CÉ pour la nouvelle année scolaire. Elle invite chaque membre à se présenter dans un tour de table.

3. **Élection de la présidence et vice-présidence 18-19**

Il est suggéré que Mme Desparois poursuive le mandat de présidence encore cette année. Celle-ci accepte le mandat.

Il est suggéré, malgré son absence, que Mme Richard poursuive le mandat de vice-présidence. Celle-ci avait déjà par courriel manifesté son ouverture à reprendre le mandat.

4. **Élection au poste de secrétaire et trésorière 18-19**

Il est décidé que le poste de secrétaire sera en rotation parmi les membres volontaires. Mme Marie-Eve assurera le poste pour la séance du CÉ de septembre.

Le poste de la trésorerie est donné à Mme Anne-Marie Roberge.

5. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La direction demande l'annulation du point 10.3 en lien avec le Cross-country à l'ordre du jour

CÉ 18-19/1

Il est proposé par Anne-Marie Roberge et secondé par Marie-Josée Lamarche d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

6. **Parole au public (s'il y a lieu)**

Aucun public

7. **Lecture et adoption du procès-verbal du 20 juin 2018**

CÉ 18-19/2

Il est proposé par Antoine Fouad et secondé par Anne-Marie Roberge d'adopter le procès-verbal du 20 juin 2018 sans modification.

8. **Suivi au procès-verbal du 20 juin 2018**

Aucun suivi

9. **Mot du président**

9.1 **Suivi** à la correspondance

- Comité EHDAA : invitation pour l'assemblée générale en octobre. La direction confirme que les parents recevront l'invitation par courriel.

9.2 **Approbation** des règles de régie interne (art.67)

- Lecture des règles de régie interne par la direction.

- La direction propose de commencer les rencontres à 18h45. Tous les membres du CÉ sont d'accord avec cette proposition. Les prochaines séances commenceront donc à 18h45.

CÉ 18-19/3

Il est proposé par Mélissa McDonnell et secondé par Suzanne Desparois d'adopter les règles de régie interne du CÉ de 2018-2019.

9.3 **Adoption** du budget au conseil d'établissement

-Il est convenu que le budget de 375\$ servira pour rembourser des frais de gardiennage (20\$ par séance), pour préparer un souper en décembre ou en janvier et s'il reste un peu d'argent pour un petit vin et fromage en fin d'année.

CÉ 18-19/4

Il est proposé par Antoine Fouad et secondé par Mathieu Saucier d'adopter le budget du conseil 2018-2019 avec les modalités précisées.

9.4 **Élaboration** du calendrier des rencontres 2018-2019

- Le jeudi 25 octobre 2018
- Le mardi 4 décembre 2018
- Le lundi 28 janvier 2019
- Le mardi 26 février 2019
- Le mercredi 27 mars 2019
- Le jeudi 25 avril 2019
- Le mercredi 29 mai 2019
- Le lundi 17 juin 2019

9.5 Présentation du rôle et des responsabilités du CÉ et dénonciation d'intérêts

- Document *Rôles et responsabilités* lu en lien avec les sujets à discuter lors des CÉ et explications des termes des mandats du CÉ (informer, adopter, approuver ou consulter)

- Dénonciation d'intérêts : Chaque membre présent a signé et remis ce document à la directrice.

9.6 Élaboration des critères de sélection et recrutement des représentants de la communauté

- Représentant de la communauté n'a pas le droit de vote.

- La directrice demande aux membres du CÉ s'ils connaissent des gens qui pourraient y assister pour certains dossiers. La directrice propose d'y aller à la pièce, selon les sujets discutés ou les enjeux possibles. Le CÉ est d'accord avec cette proposition.

10. **Mot de la direction**

10.1 Suivi pour le secrétariat général de la composition du CÉ 18-19 (form.4)

- Dès la première séance, la présidente et le personnel de l'école présents complètent le formulaire 4 qui sera acheminé au secrétariat général.

10.2 **Approbation** des activités en parascolaire- session automne

10.2.1. Parascoplus (mardi-jeudi)

- La direction présente la programmation de Parascoplus. Trois ateliers sont offerts. Toutes les activités sont de 14h52 à 16h15

10.2.2 Équipes sportives et artistiques RSEQ

- Plusieurs parents se sont manifestés pour être entraîneur pour le soccer
- Anny Rochon sera entraîneur pour le mini-volley
- L'improvisation revient cette année chapeauté par Sonia Pigeon.
- Les coûts sont à venir entre 80 et 105\$ pour l'année. Les montants seront approuvés lors du CÉ d'octobre

- Le parascolaire peut être chargé aux parents à l'heure du dîner ou après l'école, s'il n'y a pas de lien direct avec la planification des cours, car alors l'activité ne peut pas être chargée aux parents.

-L'équipe-école analyse la situation à savoir ce qui sera offert aux dîners et après les cours tout en respectant le besoin de récupération pour certains élèves à l'heure du dîner.

CÉ 18-19/5

Il est proposé par Suzanne Desparois et secondé par Marie-Josée Lamarche d'approuver la planification des activités parascolaires pour l'automne 2018.

11. **Mot de la technicienne du service de garde**

- Remerciement aux membres du CÉ pour les réponses rapides pour les modifications apportées à la pédagogie du lundi 1^{er} octobre.

11.1 **Approbation** de la modification du 1^{er} oct (JP)

- Ce sera la boutique la Ribouldingue qui viendra toute la matinée lors de la pédagogie du 1^{er} octobre animer des jeux géants et de table.

CÉ 18-19/6

Approbation à l'unanimité par courriel.

12. **Mot des représentants**

12.1 Des enseignants

- Préscolaire : CAP sur la prévention du langage écrit, nouvelle équipe motivée pour Google éducation

-1^{er} cycle : CAP sur la prévention du langage écrit pour la 1^{re} et la 2^e année.

La directrice explique ce qu'est cette démarche aux parents.

Orthopédagogie et soutien linguistique avec Sara Grondin : visites et animations en classe, dénombrement flottant pour le 1^{er} cycle

-3^e cycle : La classe double : 51 élèves, Enseignement des comportements et des apprentissages, plusieurs nouveaux. La classe TIC, 15 anciens élèves qui veulent aller plus vite et les autres tentent de rejoindre les 15 habitués avec les apprentissages via les portables. Le compostage est recommencé dans l'école.

12.2 De l'OPP

12.2.1 **Approbation** des dépenses pour le labyrinthe d'Halloween

- Document projeté : Montant de 600\$ pour le matériel. Comme ce montant est plus de 500\$, cela doit passer au CÉ.
- Surplus en date du 30 juin 2018 : 8522\$

CÉ 18-19/7

Il est proposé par Anne-Marie Roberge et secondé par Sara Grondin d'approuver la demande de financement au montant de 600\$ pour le labyrinthe d'Halloween.

12.2.2 Suivi pour les campagnes de financement 18-19

- Présentation des campagnes de financement pour 2018-2019

13. **Rapport du délégué de parents au CRPRO**

- Pas de rapport de la déléguée de parents

14. **Divers**

Aucun point

15. **Prochaine réunion et levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20h45. La prochaine réunion aura lieu le 25 octobre 2018

Suzanne Desparois
Présidence 2018-2019

Sonia Roy
Directrice